

Aide-peintre AFP

Planification, bâtiment, génie civil

Technique du bâtiment, aménagements intérieurs

La nouvelle ordonnance de formation d'aide-peintre AFP entrera en vigueur le 1er janvier 2027. La formation va donc changer. Cette description de profession sera actualisée prochainement. En tant qu'aide-peintre, tu prépares les surfaces de l'intérieur et de l'extérieur des bâtiments pour y appliquer des peintures, des vernis et des crépis. Tu peins des façades, des murs, des plafonds, des sols ou encore des portes selon différentes techniques. Tu travailles sous la responsabilité des peintres ou des chefs d'équipe. Tu contribues à protéger et à embellir les bâtiments.

Tâches

Planification

- Calculer la surface à traiter ainsi que la quantité de matériaux nécessaire
- Préparer des mélanges de couleur pour obtenir la teinte souhaitée par le client ou commander des mélanges prêts à l'emploi

Travaux préparatoires

- Installer une échelle, un chevalet, un pont-roulant ou un échafaudage si nécessaire
- Protéger les sols et les surfaces en posant des feuilles cartonnées ou plastifiées, ou en collant des bandes de papier adhésif
- Arracher les vieux papiers peints
- Détacher les couches d'ancienne peinture ou de rouille, par exemple à l'aide d'un grattoir, d'une spatule, d'un décapant ou d'un appareil à air chaud
- Mastiquer les trous et les fissures, supprimer toute trace de graisse et toute aspérité, poncer et dépoussiérer
- éliminer l'humidité ou faire appel à un spécialiste

Travaux de finition

- Appliquer la peinture au pinceau, au rouleau ou au pistolet, en une ou plusieurs couches: couche de fond, couche intermédiaire ou couche de finition
- Appliquer du crépi et structurer la surface
- Encoller et poser des papiers peints, des tissus ou d'autres revêtements
- Réaliser des éléments décoratifs comme des figures géométriques ou des reliefs
- Nettoyer les outils et la place de travail, évacuer les matériaux non utilisés ou hors d'usage

Environnement de travail

En tant qu'aide-peintre, tu travailles la plupart du temps sur les chantiers. Seuls les objets mobiles et facilement transportables comme des fenêtres, des portes ou des pièces de machines sont peints en atelier. Tu passes sans cesse d'un chantier à un autre, dans de nouvelles constructions, des bâtiments en transformation ou des locaux habités qu'il faut

rénover. Tu exerces tes tâches seul ou en équipe. Tributaire des conditions climatiques, tu travailles également en hauteur ou dans des espaces parfois étroits, bruyants et poussiéreux. Tes horaires sont en principe réguliers.

Tu trouves du travail dans des petites et moyennes entreprises de plâtrerie-peinture. Avec un CFC et de l'expérience professionnelle, tu peux accéder à des postes à responsabilité, par exemple comme chef-fe d'équipe, ou contremaître-esse. Tu peux aussi t'établir à ton compte.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Habileté manuelle
- Résistance physique
- Absence de vertige
- Précision et minutie
- Sens esthétique
- Capacité de représentation spatiale
- Perception correcte des couleurs
- Aptitude à travailler en équipe

Intérêts

- Travailler avec ses mains
- Dessiner, décorer, créer
- Avoir une activité physique
- Se déplacer souvent

Formation

Cette formation s'acquiert par un apprentissage en entreprise.

Entreprise

Formation pratique 4 jours par semaine dans une entreprise de plâtrerie-peinture

École

Formation théorique 1 jour par semaine dans les écoles professionnelles cantonales

Cours interentreprises

16 jours sur 2 ans dans les écoles professionnelles cantonales

Durée

2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'aide-peintre

Formations continues

Apprentissage complémentaire

En tant qu'aide-peintre, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de **peintre** (<https://orientation.ch/fr/professions/peintre-cfc>). Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple un brevet fédéral.

Professions voisines

Profession

Aide-plâtrier/ière AFP

<https://orientation.ch/fr/professions/aide-platrier-iere-afp>

Profession

Assistant-e vernisseur-euse AFP

<https://orientation.ch/fr/professions/assistant-e-vernisseur-euse-afp>

Profession

Maçon-ne AFP

<https://orientation.ch/fr/professions/macon-ne-afp>

Profession

Praticien-ne en façades AFP

<https://orientation.ch/fr/professions/praticien-ne-en-facades-afp>

Autre information

Numéro Swissdoc

0.450.77.0

Liens utiles

Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP) (<https://www.smgv.ch/fr>)

Devenir peintre (<https://devenir-peintre.ch>)

Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres (ASEPP): formation

Fédération suisse romande des entreprises de plâtriers-peintres (FREPP) (<https://www.frepp.ch>)

Bases legales (<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/53003?lang=fr>)